

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12587

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse du bien : Rue Gérard 90**

**Objet de la demande : construire une annexe et une rehausse au 2<sup>e</sup> étage, créer des balcons aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, régulariser la construction de l'abri de jardin en fond de parcelle, modifier la façade avant et réaménager une maison unifamiliale**

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'habitation, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE)

PPAS : le bien se situe dans le périmètre du plan particulier d'affectation du sol (PPAS) « BLOCS 664 ET 665 rue de Tongres, d'Oultremont, av. de Tervuren, de l'Yser », ayant fait l'objet d'un arrêté de type « Loi 62 - Annulation Conseil Etat » en date du 31/08/1977.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation du titre I du RRU à l'art.4 (profondeur de la construction) & à l'art.6(toiture d'une construction mitoyenne) ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);
- dérogation à l'article 13. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares (hauteur sous plafond).

**L'enquête publique se déroule du 11/05/2026 au 25/05/2026.**

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 09 juin 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 25/05/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

**A Etterbeek, le 24/04/2026**

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,  
Annick PETIT

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF